

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr PONCHET Jean Michel après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

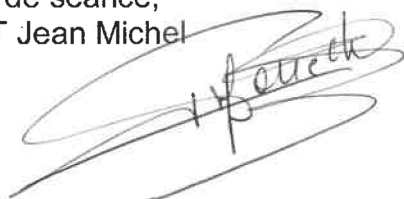
Considérant que Mr AUDY Frédéric, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0] décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel





Le Président,
Mr AUDY Frédéric
ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 21 MARS 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2022 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
 - * résultat de l'exercice : 3 183,32 €
 - * résultat antérieur : 10 764,24 €
 - * TOTAL A AFFECTER : 13 947,56 €
- le besoin de financement de la section d'investissement :
 - * solde d'exécution cumulé : 22 621,27 €
 - * solde des restes à réaliser : 0,00 €
 - * Total du BESOIN DE FINANCEMENT : 0,00 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0,00 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023 : 36 568,83 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel





Le Président
Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

~~Le Caminel 24200 SARLAT LA CANEDA~~Liste d'émargement du syndicat

Date :..... 21 MARS 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2022 au Receveur de l'Association.

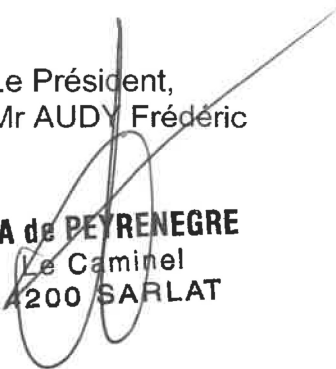
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel



Le Président,
Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT


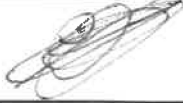


Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Le Caminel 24200 SARLAT-LA CANEDA

Liste d'émargement du syndicat

Date : 21 MARS 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2023

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2023,

Le Président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour :2- Voix contre : 0], décide :

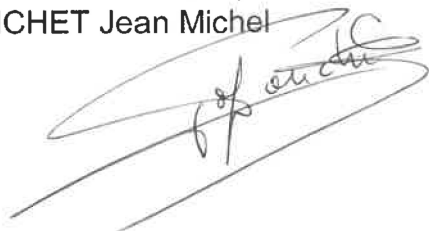
D'APPROUVER le budget primitif 2023

D'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédits qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel


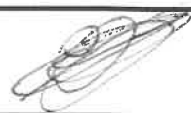


Le Président,
Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat**Date :..... 21 MARS 2023**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter le projet de contrat de service proposé par l'Association Départementale d'Hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2023.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

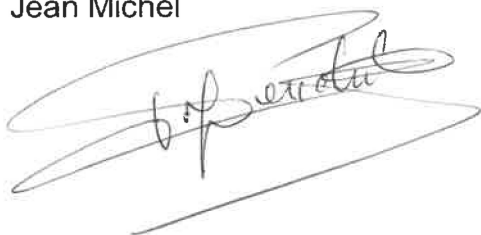
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel





Le Président,
Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat**Date :..... 21 MARS 2023**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SABLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SABLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_6**Objet** : Approbation de la tarification 2023

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2022 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2023 :

- Charges Fixes :
 - Usage agricole : 400,00 € / Souscription appel en avril
 - Usage domestique : 100,00 € HT / souscription appel en avril
- Consommations : 0,26 € HT / m³, appel en novembre

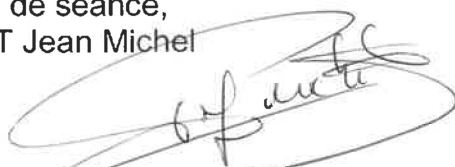
Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2023

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel





Le Président,
Mr AUDY Frédéric
ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date :..... 21 MARS 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_7

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues :

L'EARL la marronière a été dissoute. Monsieur PONCHET Jean Michel revient en son nom propre.
La SCEA AUDY est remplacé par EARL LA FERME DE SARLAT.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

USAGERS		PROPRIETAIRES		Module	Petit Compteur
DAVIDOU	DIDIER	DAVIDOU	DIDIER	1	0
DISTILLERIE	DE LA SALAMANDRE	SCI	LA PLAINE	1	0
DUPONT BUTEZ	EMMANUEL	DUPONT BUTEZ	EMMANUEL	0	1
GRAU	GUILLAUME	GRAU	GUILLAUME	0,7	0
JACQ	Quentin	DUPONT BUTEZ	EMMANUEL	1,3	0
JACQ	Quentin	PONCHET	Jean Michel	6	0
GAEC	MAS BAS	TREMOUILLE	BRIGITTE	4	0
LABROT	NICOLE	LABROT	NICOLE	1	0
LHAUMOND	JACQUES	LHAUMOND	JACQUES	0	1
PEMENDRANT	Guy et Michel	PEMENDRANT	Guy et Michel	1	0
SARL	CAMPING LE CAMINEL	AUDY	Frédéric	0	1
EARL	LA FERME DE SARLAT	AUDY	CHRISTIAN	4	0
EARL	LA FERME DE SARLAT	AUDY	FREDERIC	1	0
EARL	LA FERME DE SARLAT	DELESS DERIER	GUYOME	4	0


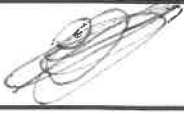
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET JEAN MICHEL

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
Mr AUDY Frédéric
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat**Date : 21 MARS 2023**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_8**Objet : Facturation pièce pour casse**

Monsieur AUDY Frédéric, en sa qualité de président, a déclaré trois incidents sur des bornes auprès de Groupama.

L'une a été cassé par la mairie, une autre par monsieur GATINEL Jacky et une par l'EARL de la ferme de Sarlat.

Pour ses trois casses, des fournitures de pièces ont été commandées par l'ASA. Elles seront refacturées y compris la main d'œuvre à chacun des protagonistes.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER ces facturations de réparation de borne

Charge le président de rendre ces rôles exécutoires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel



Le Président,
Mr AUDY Frédéric


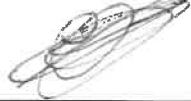
ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 21 MARS 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_9**Objet** : Déplacement de canalisation

Monsieur PONCHET Jean Michel souhaite faire déplacer sa borne afin qu'elle ne soit plus cassée à l'avenir.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide :

- De prendre en charge le déplacement de la borne et de l'hydrant.
- Charge le président de demander un devis de réalisation.

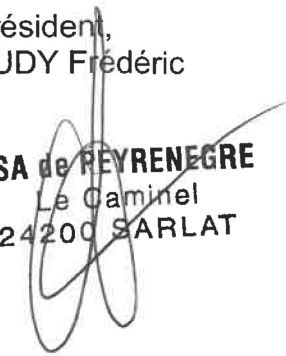
Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel



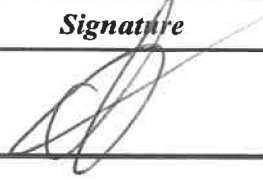

Le Président,
Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT



Liste d'émargement du syndicat

Date : 21 MARS 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 21 Mars 2023 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	2
Représentés	0
Absents	2

Le Syndicat de l'ASA de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'ASA sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr PONCHET Jean Michel est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_10

Objet : Règlement des factures via PAYFIP

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr Frédéric AUDY, Président, est informé que depuis le 1^{er} janvier 2022, les ASA sont tenues de proposer à leurs adhérents la possibilité de régler leurs factures en ligne.

Afin de respecter cette obligation l'ADHA 24, en partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques, propose la mise en place de la solution de paiement **PAYFIP**.

Cette plateforme de règlement en ligne permet à chaque adhérent (particulier ou professionnel) de régler ses factures soit par carte bancaire soit par prélèvement unique sans se déplacer et sans coût d'affranchissement. Ce service sécurisé et gratuit et disponible 24h/24h.

La procédure de mise en route nécessite :

- La signature d'une convention d'adhésion à ce service.
- Le paramétrage du logiciel de facturation afin que les références, indispensables pour que les usagers puissent effectuer le règlement, figurent sur les factures.
- Un test de fonctionnement avec la DGFIP avant activation du compte PayFiP

Le Syndicat, après analyse de cette proposition et délibération, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER la mise en place de cette solution de règlement en ligne.

De DONNER pouvoir au Président de signer les conventions d'adhésion à ce service avec la DGFIP.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr PONCHET Jean Michel


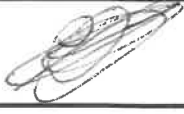


Le Président,
Mr AUDY Frédéric
ASA DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat**Date :..... 21 MARS 2023**

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		